

Monsieur le Président de la CP 225
Monsieur Frédéric NOLLET
Service public fédéral Emploi, Travail
et Concertation sociale
Rue Ernest Blérot, 1
1070 Bruxelles.

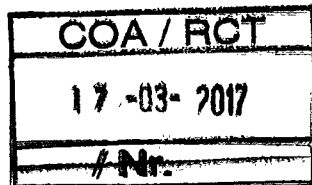
Recommandée à la Poste

Bruxelles, le 15 mars 2017

Pour information :

- Fédérations d'employeurs
- Représentations syndicales à la CP 225.02

Neerlegging-Dépôt: 17/03/2017
Regist.-Enregistr.: 28/04/2017
N°: 138932/DO/225



Monsieur le Président

2017-2423

Le SETCa-FGTB vous informe par la présente qu'il dénonce la Convention collective de travail prise en CP 225 le 22 novembre. 2000 enregistrée le 06 12 200 sous le numéro 55970/Co/225 portant sur la « *Durée de travail et hebdomadaire minimale du personnel employé à temps partiel dans l'enseignement libre subventionné en Communauté française* ».

Nous prions de croire, Monsieur le Président, en
notre entière considération.


Joan LISMONT
Membre effectif de la CP 225